

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Aerosol) Graisse Blanche

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit (Aerosol) Graisse Blanche

Numéro du produit A59-7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Graisse.

Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage

industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd

Lynn Lane,

Shenstone, nr Lichfield Staffordshire. WS14 0DH

England

www.autosmartinternational.com

Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)

Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence

national

ORFILA (01-45-42-59-59)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé

humaine

Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (67/548/CEE)

Xi;R38. F+;R12. N;R51/53. R67.

ou (1999/45/CE)

Santé humaine Un usage étendu du produit dans des zones ayant une ventilation insuffisante peut entraîner

l'accumulation de vapeurs à des concentrations dangereuses. Peut provoquer une gêne. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Vertiges.

Nausées, vomissements. Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

Physicochimique Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de

l'atomiseur. Le produit est extrêmement inflammable. Les vapeurs d'aérosols peuvent être enflammées lors de la pulvérisation sur une flamme nue ou tout matière incandescente.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger







Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure

à 50°C/122°F.

Contient Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Mentions de mise en garde supplémentaires

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

(Aerosol) Graisse Blanche

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-

30-60%

hexane

Numéro CAS: 64742-49-0 Numéro CE: 265-151-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119475514-35-xxxx

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Flam. Liq. 2 - H225

Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304

Aquatic Chronic 2 - H411

Xn;R65. Xi;R38. F;R11. N;R51/53. R67.

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS; GAZ DE PÉTROLE

20-30%

Numéro CAS: 68476-85-7 Numéro CE: 270-704-2 Numéro d'enregistrement REACH:

Exempt - Article 2(7)(b)

Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Flam. Gas 1 - H220 F+;R12.

Press. Gas, Liquefied - H280

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne

persiste. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un

médecin immédiatement.

Ingestion Enlever la personne touchée de la source de contamination. Rincer soigneusement la bouche

à l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Contact cutané Enlever la personne touchée de la source de contamination. Laver la peau soigneusement à

l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant

au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un

médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée

d'exposition.

Inhalation Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux

central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de

conscience et la mort.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Vertiges. Nausées, vomissements. Les fumées

issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que

l'inhalation.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la

peau.

Contact oculaire Peut provoguer une irritation oculaire temporaire. Un contact prolongé peut provoguer des

rougeurs et/ou larmoiements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Poudre. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone ou poudre sèche. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Refroidir les atomiseurs exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée

> en pression excessive. Un feu créé : Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NOx). Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur,

à cause d'une montée en pression excessive. Le produit est très inflammable.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Ne pas disperser la fuite avec plus d'eau que nécessaire pour combattre le feu. Risque de ré-inflammation après l'extinction de l'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Faire attention au danger d'explosion. Combattre les incendies avancés ou importants à distance ou depuis un endroit sûr.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Lire et suivre les recommandations du producteur. Des vapeurs de solvant seront émises lors de l'application et du séchage. Les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et dans les zones basses. Eliminer toute source d'inflammation. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Récipient sous pression : ne doit pas être exposé à des températures supérieures à 50°C. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 30°C. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Classe de stockage

Stockage de gaz comprimé inflammable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Aucune protection des mains particulière recommandée. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polyéthylène. Polychlorure de vinyle (PVC) Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et

du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

Mesures d'hygiène Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Ne pas manger, ne pas

> boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.

Laver rapidement si la peau devient contaminée.

Protection respiratoire Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la

contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

Utiliser une protection à cartouches chimiques avec cartouche appropriée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Aérosol. Liquide visqueux.

Couleur Blanc/blanc cassé.

Odeur Forte, Solvant,

Seuil olfactif Non disponible. Non disponible.

pН Non applicable. Non applicable.

Point de fusion ~ 0°C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~ 100°C @°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair < -20°C (Coupelle fermée).

Taux d'évaporation Non disponible.

Limites Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.8 % Limite supérieure

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

d'explosibilité/inflammabilité: 9.5 %

590 - 1760 kPa @ °C Pression de vapeur

Densité relative 1.000 @ (20°C)°C

Solubilité(s) Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques. Insoluble dans l'eau.

Coefficient de partage : 2.3 - 2.8

Température d'auto-

inflammabilité

365°C

Température de

décomposition

Non disponible.

Viscosité Indéterminé.

(Aerosol) Graisse Blanche

Propriétés comburantes Non applicable.

Commentaires Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas

considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance

adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum 452.5 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Eviter les conditions

suivantes: Chaleur, étincelles, flammes. Chocs et dommages physiques.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Non applicable. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière

directe du soleil. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Bases fortes. Acides forts. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx).

dangereux

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau

humaine

Scientifiquement injustifié.

pH extrêmes Scientifiquement injustifié.

Information générale Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des

problèmes de santé permanents.

Inhalation Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Les vapeurs peuvent affecter le système nerveux central. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Nausées, vomissements. Intoxication. Peut provoquer une gêne. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les

suivants: Mal de tête. Fatigue. Nausées, vomissements. Les vapeurs peuvent irriter le

système respiratoire/les poumons.

(Aerosol) Graisse Blanche

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Symptômes gastro-intestinaux,

notamment maux d'estomac. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Pas d'effets nocifs

potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.

Contact cutané Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.

Contact oculaire Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

Dangers chroniques et aigus

pour la santé

A cause de la quantité et de la composition du produit, le risque pour la santé est considéré

faible

Voie d'exposition Inhalatoire Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

Symptômes Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des

effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Considérations médicales Affections cutanées et allergies.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit contient une substance nocive pour les organismes aquatiques.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés

aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë -

Indéterminé.

microorganismes

Toxicité aiguë - terrestre Indéterminé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable. Les substances volatiles sont dégradées dans l'atmosphère en

quelques jours.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans

l'eau de ce produit.

Coefficient de partage : 2.3 - 2.8

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de

toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

(Aerosol) Graisse Blanche

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les aérosols doivent être recyclés dans des

installations adéquates. Les aérosols pleins, ou partiellement pleines, doivent être entreposés ou disposés, étant matières dangereuses en accord avec les exigences des autorités locales.

Méthodes de traitement des

déchets

Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR/RID)
 1950

 N° ONU (IMDG)
 1950

 N° ONU (ICAO)
 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) AÉROSOLS inflammables
Nom d'expédition (IMDG) AÉROSOLS inflammables
Nom d'expédition (ICAO) AÉROSOLS inflammables
Nom d'expédition (ADN) AÉROSOLS inflammables

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2.1
Etiquette ADR/RID 2.1
Classe IMDG 2.1
Classe/division ICAO 2.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006

concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

Classification de danger pour

Silication de danger pour VV

WGK 1

l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabrique selon

un system qui conforme a ISO9001 et ISO14001.

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la

version précédente.

Publié par Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great

Britain.

www.autosmartinternational.com

rbutler@autosmart.co.uk Tel +44 (0)1543 481616

Date de révision 03/05/2013

Révision 5

Remplace la date 19/10/2012 Statut de la FDS Approuvé.

Phrases de risque dans leur

intégralité

R11 Facilement inflammable.

R12 Extrêmement inflammable.

R38 Irritant pour la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long

terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur

intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable. H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.